

COMPÉTENCES ET FONCTIONNEMENT DU SYSEM

Le SYSEM est un syndicat mixte fermé, groupement de 5 intercommunalités: la Communauté de Communes du Loc'h, Vannes Agglo, la Communauté de Communes de la Presqu'île de Rhuys, la Communauté de Communes du Pays de Questembert et Arc Sud Bretagne.

Le syndicat a été créé en février 2000 pour mettre en place et exploiter les outils de valorisation et de traitement prévus par le plan départemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés du Sud-Est Morbihan.

Les principales ressources du SYSEM sont assurées par les contributions des collectivités adhérentes, qui répercutent les coûts de traitement aux usagers selon les modalités décidées sur leur territoire: taxe ou redevance d'élimination des ordures ménagères.

Le SYSEM exerce les compétences liées au « traitement des déchets ménagers et assimilés ».

IL S'AGIT, POUR L'ESSENTIEL :

- du **tri** des déchets ménagers et assimilés en vue de leur valorisation et leur recyclage,
- du **transport** des ordures ménagères résiduelles collectées par les collectivités membres vers les centres de traitement,
- de la **valorisation** et du **traitement** des déchets ménagers,
- de la **valorisation** des déchets végétaux.

Le coût de transport et de traitement des ordures ménagères ainsi que les charges à caractère général sont répartis uniformément sur l'ensemble du territoire du SYSEM (principe statutaire de péréquation des charges syndicales).

↳ **LE BUREAU SYNDICAL** est composé du président, de cinq vice-présidents, d'un secrétaire et de trois membres



André PAJOLEC
Président du SYSEM



Lucien MENAHES
1^{er} Vice-Président
délégué au suivi des affaires techniques, administratives et financières



Dominique PLAT
2^e Vice-Président
délégué au suivi des affaires financières



Martine ALLAIN
3^e Vice-Présidente
déléguée à la prévention des déchets



François HERVIEUX
4^e Vice-Président
délégué à la communication



Joseph CLOAREC
5^e Vice-Président
délégué au suivi des exploitations industrielles



Joël BOURRIGAUD
Secrétaire



Maurice NICOLAZIC
1^{er} membre



Gilles-Marie PELLETAN
2^e membre



Jean-François DRAIN
3^e membre